

www.parlement.ch: CIVICAMPUS

Interview de M. Daniel Schweizer,
Responsable de la communication et Webpublisher du site

Description de CIVICAMPUS et quel en est l'objectif?

CiviCampus est une plate-forme interactive d'instruction civique, qui se trouve sur le site internet du Parlement (www.parlement.ch). Destinée avant tout aux écoliers du secondaire, du gymnase et des écoles professionnelles, cette plate-forme permet de réviser à la maison les connaissances acquises à l'école, mais elle est également utilisée directement dans le cadre scolaire, comme en témoignent certains des nombreux messages que nous recevons.

Le cours se compose de 6 modules: Elections/Votations, les Institutions (Conseil fédéral, Parlement, Tribunal fédéral), Lois (la naissance d'une loi), Majoritaire/Proportionnel, Référendum/Initiative, Textes normatifs.

Chaque module se compose d'une partie théorique (durée: entre 20 et 90 minutes) et d'une partie pratique (questionnaire de 10 à 50 questions). L'acquisition des connaissances peut ainsi être immédiatement vérifiée en ligne.

Quand et comment est né le projet, avec quels moyens?

C'est au début des années nonante que le projet de CD-Rom d'éducation civique a vu le jour, sur les bases d'une intervention parlementaire. L'idée était d'enseigner l'éducation civique à la population de manière interactive et ludique. Ce projet a cependant échoué pour des raisons financières (le coût devait s'élever à plusieurs millions) et l'idée a alors été enterrée.

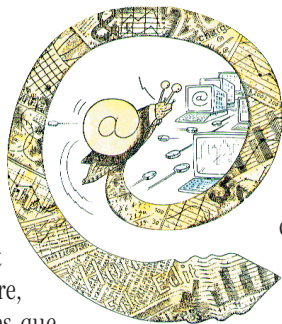
Après mon arrivée à la tête du service internet du Parlement, à la fin des années nonante, j'ai repris en main le projet afin de proposer aux jeunes et aux écoles des cours d'éducation civique par la voie électronique («e-learning»). En raison de l'échec de la première tentative, il était alors hors de question de créer un support de cours de toutes pièces. J'ai donc procédé à l'inventaire des moyens existants afin de trouver comment réaliser mon projet à moindres frais. J'ai alors découvert le manuel d'éducation civique de Jakob Fuchs – une référence en Suisse alémanique – ainsi que les CD-Rom qui l'accompagnent. Enthousiasmé par la simplicité et la précision de leur contenu didactique, j'y ai vu la possibilité de concrétiser l'idée d'une « instruction civique en ligne ». En collaboration avec l'entreprise lausannoise e-teach chargée de développer le produit, j'ai réussi à mener à bien ce nouveau projet.

Bien sûr, il a fallu revoir et actualiser en partie le contenu des différents modules du CD-Rom, et les convertir au format Shockwave pour Internet. Les questionnaires ont également été enrichis.

Les premiers modules de cours ont été mis en ligne en 1999, puis le projet a été complété progressivement jusqu'en janvier 2002, date à laquelle il a été achevé.

Tous les modules sont actuellement disponibles dans les trois langues officielles.

En tout et pour tout, le projet aura coûté environ 250 000 francs, dont la majeure partie a dû être versée à titre de droits d'auteur.



Quelles sont vos (autres) actions de promotion du site?

Nous avons informé le grand public au moyen de communiqués de presse lors de la mise en ligne des premiers modules ainsi qu'après l'achèvement du projet. Dans le même temps, nous avons publié des articles dans les revues destinées aux élèves et aux enseignants, et nous avons demandé aux administrateurs de sites internet scolaires de créer un lien vers CiviCampus.

Au niveau du contenu, qui s'en charge et comment évolue-il?

Contrairement au reste de notre offre et à ce qui se passe habituellement sur Internet, le contenu de CiviCampus est plus ou moins statique. Pour l'instant, les seules modifications apportées concernent d'éventuels changements en matière politique.

Toutefois, la présence de liens vers des pages du site du Parlement et de l'ensemble de l'Administration fédérale assure une certaine dynamique.

Que pensez-vous de la décision du Conseil fédéral de repousser tout projet de e-votings à dans dix ans?

Ce n'est pas exactement ce qui a été décidé.

Le Conseil fédéral a simplement fait remarquer que l'introduction du vote électronique au niveau national n'aurait certainement pas lieu avant 2008-2010. Le vote électronique comme base de la « e-democracy » demeure cependant un objectif du gouvernement.

En outre, des projets pilotes ont été lancés dans les cantons de Genève, Neuchâtel et Zurich.

Il conviendra donc d'évaluer le résultat de ces tests, mais aussi et surtout de résoudre la question de la sécurité afin de réduire au minimum tout risque d'utilisation abusive (cf. les problèmes de signature électronique et de certificat).

En ce qui me concerne, je dois avouer que je ne suis pas entièrement convaincu par le vote électronique. D'une part, il ne me semble pas qu'il constitue réellement un plus pour la population. D'autre part, je suis très inquiet quant à la sécurité et à la disponibilité des systèmes; les intrusions dans les réseaux ou les pannes des systèmes qui se produisent presque chaque jour ne laissent rien augurer de bon.

Projets d'avenir pour la plateforme de CIVICAMPUS?

Pour l'instant, nous n'avons aucun projet d'extension: CiviCampus est un produit fini. Toutefois, cela ne signifie pas pour autant que nous restons les bras croisés: nous continuons au contraire à suivre les évolutions du e-learning et nous réfléchissons, en temps voulu, à la façon dont nous souhaitons éventuellement améliorer ou développer notre plate-forme.

Propos recueillis par O. Menegalli



Daniel Schweizer

Responsable de la communication
et Webpublisher du site